



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

111 N° 4 1989

Catholiques, qu'avons-nous compris? À propos du Carmel d'Auschwitz

Jean DUJARDIN

p. 522 - 536

<https://www.nrt.be/fr/articles/catholiques-qu-avons-nous-compris-a-propos-du-carmel-d-auschwitz-129>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Catholiques, qu'avons-nous compris?

À PROPOS DU CARMEL D'AUSCHWITZ

Depuis qu'à Genève, le 22 février 1987, un accord a été signé entre juifs et catholiques, on pensait généralement que le problème du Carmel d'Auschwitz était résolu. Ce n'était qu'une question de délai.

De temps à autre, pourtant, des informations venaient assombrir cet espoir. Non seulement le couvent n'était pas transféré, mais des travaux avaient repris qui donnaient à penser que les Carmélites s'installaient d'une façon plus durable. Malgré tout, on restait convaincu que tout s'arrangerait. D'ailleurs, le 20 décembre 1988, un bref communiqué des deux délégations juive et catholique présentes à Genève venait rappeler leur volonté commune de voir respecter intégralement l'accord.

Mais, à la date du 22 février, rien n'est résolu; aucun geste, aucun signe concret n'a été posé. La lettre adressée le 14 février 1989 par le Cardinal Decourtray à M^e Théo Klein le reconnaît ouvertement. C'est la surprise, c'est le choc, voire le scandale pour les communautés juives. Cette lettre dit sans doute que: «Les difficultés qui ont été les causes de ce retard ont été surmontées»; elle apporte des précisions essentielles sur l'acceptation des Carmélites, sur l'adhésion de l'Église de Pologne, elle envisage, enfin, une nouvelle date. Mais, paradoxalement, cela même fait problème.

Les juifs estiment avec raison que Genève avait déjà résolu les difficultés évoquées par le Cardinal. En quoi cette lettre est-elle donc nouvelle? que signifie-t-elle? Des questions surgissent. La délégation catholique a-t-elle rencontré d'autres obstacles? Ou, plus simplement, est-ce l'aveu qu'elle avait sous-estimé les difficultés qu'elle croyait avoir résolues par l'accord? Certains n'hésitent pas à aller plus loin dans le questionnement. S'appuyant, en particulier, sur les déclarations des Sœurs carmélites d'Auschwitz à tel ou tel de leurs visiteurs, annonçant qu'elles ne partiraient pas, ils s'inquiètent. Ils n'osent pas encore mettre en doute la sincérité des représentants de l'Église à Genève... Mais ils se demandent si ceux-ci ne sont pas eux-mêmes dépassés par l'événement. Finalement ils s'interro-

gent sur l'authenticité de la démarche de conversion de l'Église à l'égard du judaïsme depuis le Concile. Ces questions mettent en évidence l'importance de ce problème dans le dialogue judéo-chrétien.

Du côté catholique, la situation est très différente. Bien sûr, ceux qui sont impliqués dans le dialogue souffrent de la situation présente mais, pour le plus grand nombre, c'est plutôt l'indifférence. Dans leur ensemble, les catholiques n'ont pas accordé à cette affaire une grande attention. Ils n'en ont pas mesuré l'enjeu. Ils la croyaient résolue. Alors, aujourd'hui, ils s'étonnent et s'interrogent à leur tour.

Aux uns et aux autres, cet article voudrait apporter quelques lumières. Qu'on ne s'attende pas, toutefois à y trouver quelques révélations spectaculaires. Nous allons par contre essayer de comprendre où se situent les obstacles et pourquoi il est si difficile de les surmonter. Ce faisant, nous n'avons pas pour objectif de demander aux juifs d'accepter une telle situation, comme si elle était inchangeable. Cette démarche vise seulement à mieux cerner le problème pour mieux le dépasser. Au-delà, nous aimerions réfléchir à la question décisive: «Finalement, que signifie ce débat? Qu'en avons-nous compris? Quelle en est l'importance?»

I. - Le problème historique polonais

La lettre du Cardinal Decourtray retient deux faits importants: l'accord donné récemment par les Carmélites au transfert de leur couvent hors du périmètre d'Auschwitz et l'adhésion de l'épiscopat polonais, dans son ensemble, aux décisions de Genève. Cela doit être relevé parce que cet accord et cette adhésion n'allaient pas de soi, malgré la signature du Cardinal Macharski. Mais, si on reste à ce premier niveau de lecture, on ne comprend pas la profondeur du problème et pourquoi il tarde tant à être résolu.

L'histoire occultée du camp d'Auschwitz

Le problème tient à l'histoire de la nation polonaise, à son lien profond avec l'Église et à la responsabilité que cette Église assume devant le peuple polonais dans des événements aussi tragiques que ceux du nazisme et de la guerre, ceux du communisme et de la situation d'aujourd'hui. L'histoire, en Pologne, depuis la guerre, n'a jamais présenté le camp d'Auschwitz comme le symbole de la Shoah. Certes, les Polonais n'ignoraient pas que des juifs étaient morts à Auschwitz, même si la propagande communiste a occulté ce fait.

Mais pour les Polonais, le lieu du martyre juif, ce n'était pas Auschwitz, du moins pas Auschwitz I, où se trouve le Carmel. Le lieu du martyre juif, c'est Auschwitz II-Birkenau — pour les Polonais, presque un autre camp. La distinction ne se réduit pas à une question de distance. Elle tient à la perception des liens du peuple polonais avec Auschwitz I. La plupart des «juifs-polonais» exterminés l'ont été dans d'autres camps. Ce fait est incontestable. Mais il a occulté une vérité considérable, à savoir qu'Auschwitz-Birkenau est cependant le plus grand camp d'extermination des juifs pendant la guerre¹. Quand on visite aujourd'hui Auschwitz (ce que font les jeunes en Pologne), on peut constater que la plupart des juifs des autres pays d'Europe y ont été exterminés, mais on le découvre comme le lieu de l'extermination d'un peuple parmi d'autres nations. Cette perception a été renforcée par l'organisation du camp d'Auschwitz I en musée. Quant à Birkenau, où les visiteurs polonais ne vont guère, on ignorerait que des juifs y sont morts si on ne pouvait lire deux inscriptions en yiddish et en hébreu.

Le martyre de la Pologne

Cette lecture rapide de l'histoire se trouve confortée par d'autres faits incontestables. Pendant les premières années de la guerre,

1. Malgré cette perception de l'histoire, les autorités polonaises n'ont jamais mis en question le fait qu'Auschwitz I et Auschwitz II-Birkenau ne formaient qu'un seul camp, un seul et même ensemble criminel. La preuve en est la façon dont le gouvernement a fait inscrire l'ensemble au patrimoine mondial des sites protégés, comme le montrent les dispositions suivantes:

Une Convention internationale relative à la conservation du Patrimoine mondial, sous l'égide et l'autorité de l'UNESCO, a été adoptée à Paris le 16 novembre 1972.

Depuis lors, cent vingt-neuf États ont ratifié cette Convention; la Pologne l'a fait en 1976.

Le 2 mai 1978, le gouvernement polonais a demandé que le site des camps d'exterminations d'Auschwitz et de Birkenau soit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial. L'UNESCO a accepté le 6 juin 1978, et les camps d'Auschwitz-Birkenau sont inscrits sous le n° 31.

En annexe I du document photographique d'identification du Site en ses diverses parties, figure, sous le n° 18, l'inscription: «KL Auschwitz I. Le 'Theatergebäude' où étaient entreposées, entre autres, les affaires des gazés.

Le gaz Zyklon B, utilisé pour l'extermination dans les chambres à gaz était aussi entreposé dans ce bâtiment dit du «Vieux Théâtre». Des juifs, rescapés d'Auschwitz vivant en France, se souviennent très bien de l'y avoir vu.

Comment, dès lors, est-il possible d'affirmer que le bâtiment où sont actuellement les Carmélites «se trouve en dehors du terrain du camp de concentration»? Certes, le «Theatergebäude» est physiquement extérieur au mur d'enceinte du camp, mais il n'est pas en dehors de la limite du périmètre classé sur l'inventaire du patrimoine mondial, ceci en raison de son utilisation criminelle par les nazis.

de 1940 à 1942, ce sont presque uniquement des Polonais qui ont été arrêtés et internés à Auschwitz I. Ils l'ont été essentiellement parce que Polonais, ou plutôt parce que slaves; pour l'idéologie nazie, ils étaient des sous-hommes. On ne se préoccupait pas alors de savoir s'ils étaient juifs ou chrétiens. Ce n'est qu'à partir de 1942 que la distinction est faite. Elle prendra toute son ampleur et toutes ses dimensions avec la construction et le développement de Birkenau. En Occident, on ne sait guère que la Pologne a perdu plus de deux millions des siens pendant cette guerre, sans compter la quasi-totalité de sa communauté juive. Parmi ces deux millions de morts, 300 000 seulement sont morts au combat. Tous les autres ont été exterminés dans les camps, tout particulièrement à Auschwitz I. Le clergé, les religieux et les religieuses ainsi que toutes les élites du pays ont payé un très lourd tribut à cette persécution². La Pologne d'aujourd'hui considère le martyre des Polonais par les nazis comme un génocide. Dans ce contexte, il lui est infiniment difficile de comprendre que le martyre juif n'est pas seulement plus important par le nombre, mais encore d'un autre ordre.

L'incompréhensible requête juive

Auschwitz-Birkenau est en effet le plus grand camp d'extermination du peuple juif et, à ce titre, l'ensemble du camp est devenu pour lui d'abord, pour l'Occident ensuite, le symbole de la Shoah. Mais, dans le même temps, l'absence de toute communauté juive significative en Pologne n'a pas facilité la prise de conscience polonaise de la spécificité de la Shoah et a rendu quasi impossible la compréhension du problème soulevé en Occident par le carnage. Comme le dit, à juste titre, Germaine Ribièrre, dans un article récent de *l'Information juive*: «Auschwitz a été inauguré par la mémoire polonaise comme celle d'un camp polonais³.» Ce fait perdure, il faut le savoir. La Déclaration de Genève⁴ n'était pas de nature à pouvoir le modifier d'un trait de plume. Le Centre d'Information,

2. Ces indications sont données à partir des chiffres cités par H. MICHEL, *La seconde guerre mondiale*, t. 2, Paris, P.U.F., 1969. Pour plus de précisions on pourra se reporter à *l'Histoire religieuse de la Pologne*, sous la direction de J. KLOCZOWSKI, Paris, Le Centurion, 1987, notamment ch. XIII, «La guerre et l'occupation», p. 462 ss et surtout «Les pertes de l'Eglise», p. 476.

3. G. RIBIÈRE, *Tant que la vision polonaise ne changera pas*, dans *Information juive*, n° 82, février 1989, p. 1.

4. Déclaration ZAKHOR («Souviens-toi»), 22 juillet 1986.

de Rencontre, d'Étude et de Prière prévu dans l'accord peut conduire à établir progressivement une histoire plus ouverte et plus conforme à la vérité. Il faut voir dans l'enchaînement de ces faits la raison majeure de la priorité accordée par le Cardinal Macharski à la construction du Centre.

Dans l'attente d'un élargissement indispensable de la vision historique, toute décision de déplacement du Carmel devait apparaître comme un oubli, voire une ignorance de la souffrance polonaise. Certes, l'accord de Genève mentionnait bien le martyr polonais. Mais l'articulation de la Shoah et de ce martyr n'étant pas présente dans la conscience polonaise, l'opinion publique était peu préparée à comprendre la demande juive; celle-ci est malaisément perçue par le peuple polonais. Celui-ci a mal compris l'intervention des catholiques d'Occident. Au surplus, et cela n'a rien arrangé, le gouvernement communiste avait négligé d'avertir l'Église que le Vieux Théâtre d'Auschwitz I, lieu de dépôt du gaz Zyklon B pendant la guerre, faisait partie du camp d'après l'inscription faite au patrimoine mondial des sites protégés par l'UNESCO. Cette ignorance ne pouvait que renforcer l'incompréhension et la contestation autour de l'installation du Carmel. Le peuple polonais n'a même pas eu le sentiment de détourner à son profit le sens d'un lieu.

Immense handicap à surmonter. Comment faire comprendre qu'à Auschwitz, parmi tous les souvenirs, celui de la Shoah donne la mesure symbolique des attitudes à prendre et des présences possibles? Cela est-il acquis aujourd'hui? La vérité nous oblige à le reconnaître: ce n'est pas sûr. L'accord donné pour le déplacement du Carmel l'a sans doute été davantage par égard au dialogue judéo-chrétien que du fait d'une vraie compréhension de la demande juive.

Nous ne sollicitons aucune indulgence ou compréhension particulières de la part des juifs. Reconnaissons seulement que le travail d'éveil des consciences chrétiennes à la Shoah n'a pas été suffisant. C'est à cause de cela que nous nous trouvons, aujourd'hui, devant ce problème.

II. - Pour une conversion des consciences chrétiennes

C'est pourquoi nous voudrions nous tourner vers les catholiques d'Occident et leur dire: Comprenez-vous ce qui se passe? Avec de tels souvenirs (chacune des Sœurs du Carmel d'Auschwitz a perdu tel ou tel membre de sa famille dans ce camp), un catholique ne peut accéder à la demande juive que s'il en comprend le sens pro-

fond. Si nous voulons aider nos frères de Pologne à progresser dans la perception de cette demande, demandons-nous d'abord nous-mêmes si nous l'avons vraiment reçue et entendue. Ne nous sommes-nous pas facilement contentés, loin des lieux, d'acquiescer seulement par délicatesse et par sympathie? Il eût fallu aller au-delà. Essayons, un instant, d'évaluer le chemin qu'une telle question doit parcourir dans nos consciences.

Selon notre perception chrétienne habituelle de la vie et de la mort, nous comprenons spontanément qu'un tel lieu de dérégulation, où le mal s'est déchaîné, devienne un lieu de prière et de supplication, un lieu de réparation et de rédemption. Et nous pensons: quel mal y aurait-il à le vouloir? Bien plus, le temps n'est-il pas venu d'affirmer, ici même, que la vie communiquée par le Christ, dans sa mort et sa résurrection, l'emporte définitivement sur les forces du mal, que l'amour l'emporte sur la mort? Beaucoup de chrétiens rejoignent assez spontanément cette attitude des Sœurs, car n'est-ce pas cela même qu'elles ont désiré, suivant la vocation du Carmel? À cette intention spirituelle profonde, les Sœurs peuvent ajouter des raisons personnelles qui tiennent à l'histoire de la Pologne; nous les avons évoquées plus haut. Mais dans cette logique, à quels affrontements sommes-nous conduits? Ceux-ci sont-ils évitables?

Mémoire juive et mémoire chrétienne

Terrible débat, en vérité, où ne s'opposent pas seulement deux symboles nationaux, mais deux approches de la prière, deux attitudes devant la souffrance, la mort et le mal. Comment surmonter incompréhension pareille? Nous allons nous y efforcer. Il y faudra, cependant, du temps. Un simple échange d'arguments rationnels ne suffit pas. La démarche que nous proposons est spirituelle. Elle prend sa source dans l'obéissance au commandement biblique: «Souviens-toi», «n'oublie pas». Ce commandement s'adresse aussi aux chrétiens, comme il a été d'abord donné aux juifs. En raison de son importance pour les uns et les autres, il a été choisi pour qualifier la première décision prise en commun par les cardinaux et les représentants des communautés juives à Genève en juillet 1986. Mais la mémoire religieuse du chrétien s'enracine dans la mémoire juive. Aujourd'hui encore, le mémorial de l'Eucharistie ne cesse de s'enraciner dans le mémorial de la Pâque. La reconnaissance de cette dépendance originelle peut nous éclairer sur le lien entre **la Shoah, dans son caractère spécifique, et le martyre des chrétiens polonais.**

Mémoire et conscience

La Shoah n'est pas un événement ordinaire. Vécue par le peuple juif, elle projette son ombre lugubre et tragique sur toute l'histoire humaine. Celle d'hier l'avait préparée; celle d'aujourd'hui doit en élaborer le souvenir; pour les générations à venir, elle constitue un avertissement solennel. À ce titre très particulier, elle doit demeurer dans toutes les mémoires et, donc, dans notre mémoire chrétienne. Nous avons le devoir de lutter, auprès du peuple juif, contre toutes les tentatives de banalisation, d'oubli, de réduction, voire de négation. Nous, chrétiens, avons l'obligation impérieuse de ne pas l'occulter, même au nom de nos propres souffrances.

Une conscience juste ne peut se déployer sans recours à la mémoire. Le souvenir est le lieu de l'esprit... Sans lui, nous serions livrés à la brutalité de l'émotion, l'instinct nous dominerait. Le péché n'est-il pas oublié de soi? S'oublier, n'est-ce pas s'égarer, bientôt se perdre? Souviens-toi, n'oublie pas, ce sont les premières démarches d'une conscience qui s'éveille. Mais comme nous sommes frivoles et légers devant les exigences de ce commandement, comme cette question est vite réduite aux réminiscences sommaires!... Pourquoi? Parce que le véritable souvenir n'est pas gratuit... Parce que la vraie reconnaissance engage⁵.

L'Europe qui veut se construire est, tout particulièrement, engagée à cette mémoire, car cet événement s'est déroulé sur sa terre.

De quoi se souvenir?

Mais comment se souvenir? De quoi nous souvenir, aujourd'hui, qui nous garde à l'avenir de ces massacres et, aujourd'hui, de cette incompréhension profonde, manifeste, autour d'Auschwitz? Il ne nous est pas demandé de comprendre la Shoah. Comme l'a écrit Primo Levi dans son livre *Si c'est un Homme*:

Il ne faut surtout pas chercher à la comprendre, c'est-à-dire à s'identifier à ceux qui ont voulu une pareille monstruosité. Cela, jamais on ne pourra, on ne devra le faire. Si comprendre la haine est impossible, la connaître est nécessaire, parce que ce qui est arrivé peut recommencer; les consciences peuvent, à nouveau, être déviées et obscurcies, la nôtre aussi⁶.

5. P. DABOSVILLE, *Les Événements et la prière*, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1982: «Se souvenir, racine de la conscience chrétienne», p. 197 s.

6. Paris, Julliard, 1989, p. 261 s.

Connaître l'événement et ce qui l'a engendré, en percevoir le caractère spécifique, pour en conserver la mémoire tout en gardant l'espérance, tel est le devoir qui s'impose à notre génération.

Que nous révèle la Shoah? Que signifie une telle perversité au niveau des mobiles et des méthodes, dans l'utilisation habile et mensongère de tous les rouages d'un État de droit? Comment la technique et la rigueur bureaucratique ont-elles masqué le caractère criminel de cet assassinat collectif? De quels abîmes surgit la profondeur de ce crime? Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous ont été conduits à la mort parce qu'ils étaient nés juifs.

La Shoah est la plus monstrueuse des exterminations jamais tentées contre le peuple juif. À sa racine, c'est un conflit de la jalousie due à l'élection; une idéologie païenne, idolâtrique, anti-humaine, contre la Révélation du Dieu Unique confiant au peuple juif la Torah. Le peuple juif devait être exterminé dans sa vocation de témoin. En le faisant disparaître physiquement, on espérait faire oublier l'éthique du Décalogue, qu'Israël a transmise à toute l'humanité et dont, chrétiens, nous sommes nous-mêmes les héritiers. L'attentat contre le peuple élu était une violence faite au Dieu vivant. La Shoah est un drame à la fois antiéthique et anti-monothéiste.

Dépendance de la mémoire chrétienne par rapport à la mémoire juive

Les nazis ont également attaqué les chrétiens et leur foi. Notamment parce que celle-ci était issue du judaïsme et avait hérité de lui le Décalogue. Pendant la guerre, peu d'entre nous ont perçu ce lien, inscrit cependant comme un défi, dans la *Généalogie de la Morale* de Nietzsche et dans *Mein Kampf*. Cette provocation et cet obscurcissement nous imposent aujourd'hui l'obligation de reconnaître les origines de notre foi et de notre morale. Nous avons à reconnaître la dépendance de notre mémoire chrétienne par rapport à la mémoire juive pour une intelligence véridique de la Shoah. Nous aurons aussi à nous mettre un jour devant notre responsabilité de chrétiens. Comment un tel événement a-t-il pu se produire «dans une Europe fertilisée par la croyance chrétienne»? La question ne concerne pas que le christianisme, mais n'avons-nous pas à interroger les juifs sur la continuité tragique que beaucoup d'entre nous croient discerner entre l'enseignement du mépris — l'antijudaïsme de trop de chrétiens — et l'antisémitisme nazi?

Tel est le drame vécu par le peuple juif. Aujourd'hui encore, le

sens s'en dérobe, malgré les interpellations de témoins aussi puissants qu'Élie Wiesel et que tant d'autres.

La Shoah au cœur de tous les génocides

En soulignant cette gravité indicible et unique de la Shoah, nous n'entendons pas atténuer, moins encore oublier, les crimes commis contre d'autres peuples durant cette période si sombre. Nous n'entendons pas, non plus, nier les autres génocides ou tentatives de génocides de ce siècle. Nous pensons ici, spécialement, au martyre de la nation polonaise tout entière. Si nous marquons le caractère prioritaire de la Shoah pour notre mémoire chrétienne, ce n'est pas contre un autre souvenir; c'est pour éclairer plus profondément, plus justement, les autres crimes commis contre l'humanité et contre Dieu. Pour les nazis, l'extermination du peuple juif était en quelque sorte un préalable logique et nécessaire à leurs autres crimes. Ne fallait-il pas, en effet, éradiquer la tradition éthique incarnée par le peuple juif (*Unmensch*), pour s'en prendre ensuite aux autres nations traitées racialement de sous-hommes (*Untermensch*)? La Shoah dévoile le mal à l'état brut, le sang qui crie vengeance au ciel, l'offense de Dieu, cachée dans toutes les tentatives de génocide, en dépit de toutes les raisons invoquées. La Shoah est un événement révélateur. N'est-ce pas cela que pressentait Jean-Paul II quand il s'adressait aux représentants de la communauté juive de Varsovie, le 14 juin 1987:

Je pense que la nation d'Israël aujourd'hui, peut-être plus que jamais auparavant, se trouve au centre de l'attention des nations de ce monde. À travers elle, vous êtes devenus une grande voix de mise en garde pour toute l'humanité, pour toutes les nations, toutes les puissances dans ce monde, tous les systèmes et chaque homme. Plus que quiconque, vous êtes présentement devenus cette mise en garde salvatrice... Et je pense, que, de cette façon, vous faites progresser votre vocation particulière, vous vous révélez encore les héritiers de cette élection à laquelle Dieu est fidèle⁷.

Comment la reconnaissance d'une telle mission ne tournerait-elle pas nos esprits vers le peuple juif? Ne nous faut-il pas poursuivre la conversion de notre regard et de nos attitudes à son égard? Cela nous demandera peut-être audace et courage. Cette audace et cette reconnaissance ont conduit des responsables éminents de l'Église à vouloir la création, à Auschwitz, du Centre d'Information, de Rencontre, d'Étude et de Prière sur la Shoah et à accepter le déplacement du Carmel hors des limites du camp.

7. Oss. Rom., éd. franc., n° 26 (14 juillet 1989) 10.

III. - Une démarche spirituelle

La méditation de la Shoah nous laisse deviner pourquoi les juifs ont demandé aux chrétiens la mise à distance du Couvent. Ici, nous aimerions nous adresser particulièrement aux Sœurs et, à travers elles, à tous ceux et celles qui vivent une vocation contemplative. En vérité, elles peuvent comprendre le bien-fondé de cette décision. Au départ, dans la générosité de leur cœur, elles ont souhaité qu'un tel lieu devienne un lieu de prière. Cette intention était infiniment respectable. Nous comprenons, de ce fait, leur étonnement et leur souffrance devant le nouveau renoncement demandé. Ne leur faut-il pas accepter cependant qu'Auschwitz soit devenu de fait, sans distinction de distance géographique, le lieu symbolique de la Shoah? Dès lors, ne leur faut-il pas reconnaître que le peuple juif ait une approche particulière sur la manière d'y venir et d'en garder le souvenir? Si nous voulons nous recueillir et prier en ces lieux, ne nous faut-il pas tenir le plus grand compte de cette approche?

Approche juive de la souffrance

Contrairement à ce que certains ont pensé, les juifs ne récusent pas, à Auschwitz, la prière pour les morts. Beaucoup d'entre eux sont venus et viendront se recueillir en ces lieux. Souvenons-nous que beaucoup de victimes juives de l'extermination sont allées au devant de la mort en récitant le *Shema Israël*. Elles sont mortes pour la sanctification du Nom. La prière est donc possible là-bas; elle y est obligatoire. Mais à quelles conditions? Les juifs nous demandent d'écouter et de respecter ce passage de la Torah consacré à la Sainteté. Ces paroles furent rappelées à Genève par le Professeur Adi Steg, le 22 février 1987: «'Ne faites pas de repas près du sang'... sur les lieux du crime, ne faites rien de ce qui est normal, habituel⁸.» Et le Professeur Steg ajoutait encore: «Vous vous étonnez que les juifs ne viennent pas volontiers à Auschwitz, mais pouvez-vous imaginer que, pour nous dont 'les larmes sont la nourriture, le jour et la nuit' (*Ps* 42, 4), Auschwitz puisse être un lieu de tourisme? Pouvez-vous imaginer qu'au bord de ce fleuve monstrueux de sang et de douleur, nous puissions nous asseoir et chanter les chants de l'Éternel?» Les juifs nous demandent de ne pas leur imposer la présence visible et permanente du signe de la Croix en

8. Notes personnelles prises au cours de la rencontre de Genève, le 22 février 1987: citation de *Ju* 19, 26.

ces lieux. Cette requête est dure et grave pour un chrétien; elle le trouble profondément car elle concerne son identité et son amour de Jésus-Christ.

La présence de la Croix en question

Plutôt que de répondre par un refus immédiat et spontané, il faut, à nouveau, faire un détour par l'histoire. Il me revient cette réflexion d'un jeune universitaire juif engagé dans le dialogue chrétien. Je me trouvais à ses côtés, dans une chapelle catholique, à la fin d'une messe. Il me disait: «Tu vois, c'est peut-être la première fois que je peux regarder cette croix en pensant qu'elle pourrait signifier autre chose qu'une épée.» Cela a été pour moi un choc. Je savais que la croix avait été trop souvent utilisée comme un instrument de persécution au moment des supplices. Je mesurais mal à quel point la mémoire d'un juif pouvait en demeurer blessée. S'il n'est pas chrétien, comment l'instrument du supplice peut-il lui être présenté comme un instrument de triomphe? Et si les siens, à cause du supplice du Christ, ont été poursuivis par des chrétiens — le vendredi saint, par exemple, dans un pogrom — comment le juif peut-il regarder la croix?

Douloureux événements qu'il est interdit d'oublier. De notre fait, de notre faute aussi, le signe de la croix a été privé de son sens.

Le juif voit dans la croix une menace pour son identité. Il lui est particulièrement intolérable qu'elle soit plantée sur le plus grand cimetière juif de l'histoire. Un juif ne peut supporter ce signe qui — même si telle n'est pas l'intention de ceux qui le posent — lui dérobe ses morts et permet en fin de compte une appropriation chrétienne de la Shoah.

Pouvons-nous l'accepter?

Telle est la perception juive de la présence de la croix à Auschwitz. Mais pouvons-nous, néanmoins, accepter la demande juive? N'est-ce pas renoncer à croire au mystère de la Rédemption? C'est une question grave. Au cours de son histoire, le peuple de Dieu n'a cessé d'entendre et de réentendre encore les paroles divines à travers les événements vécus. La diversité des faits et le travail de la mémoire ont multiplié et approfondi les relectures de l'Écriture Sainte. N'avons-nous pas, comme le Christ et les Apôtres, à faire de même? La Shoah concerne le peuple juif dans la permanence de son élection. Dès lors, ne signifie-t-elle rien quant à notre façon d'accueillir et de vivre le mystère chrétien de la Rédemption?

Nous ne savons sans doute pas encore très bien ce qu'il convient de répondre à une pareille interrogation. Déjà le fait même de nous poser cette question doit nous inciter au respect et à la discrétion. Ne doit-il pas nous retenir dans notre désir de donner un sens à l'événement d'Auschwitz en lui appliquant le symbole de notre foi?

Le temps du deuil

Il y a un temps pour le deuil. Ne sommes-nous pas encore en ce temps-là? L'avons-nous vraiment respecté? Le respectons-nous encore? Prenons un exemple tiré de notre expérience chrétienne. Lorsqu'un de nos amis partageant notre foi et notre espérance traverse l'épreuve de la perte d'un être cher, nous hésitons légitimement à lui proposer d'emblée, sans ménagement, le mystère de la croix. Devant lui, nous témoignons silencieusement. Ne peut-on adopter ici, sans arrière-pensée, la première attitude des amis de Job:

La nouvelle de tous les maux qui avaient frappé Job parvint à ses trois amis. Ils partirent donc chacun de son pays. Ensuite, ils décidèrent d'aller le plaindre et le consoler. De loin, fixant les yeux sur lui, ils ne le reconnurent pas. Alors, ils éclatèrent en sanglots. Puis, s'asseyant à terre, près de lui, ils restèrent ainsi durant 7 jours et 7 nuits. Aucun ne lui adressa la parole au spectacle d'une si grande douleur (*Jb* 2, 11-13).

Ces amis tenteront ensuite — et abondamment — d'expliquer la souffrance de Job et d'en justifier Dieu. Mais, à la fin du livre, nous entendons Dieu lui-même fustiger les discours de ces hommes: «Ma colère s'est enflammée contre toi et tes deux amis, car vous n'avez pas parlé devant moi avec droiture comme l'a fait mon serviteur Job» (*Jb* 42, 7). Ceux qui ont cru bien faire en prenant la défense de Dieu, en cherchant à justifier la souffrance, se trouvent blâmés. À l'opposé, Job n'avait cessé d'interpeller Dieu avec des paroles parfois à la limite du blasphème. Et Dieu lui-même nous déclare que Job a parlé avec droiture: déconcertantes paroles et singulière leçon. Immense écoute et bienveillance de Dieu pour l'homme.

Le mystère de la nuit

À notre tour, ne convient-il pas d'écouter dans le silence l'événement de la Shoah pour garder dans le respect les lieux du crime? Les filles de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix sont particulièrement préparées et appelées, par vocation, à entendre une telle requête. Sur ce chemin d'effacement et d'adoration, elles ont un

guide en la personne de Sœur Thérèse Bénédicte de la Croix, Édith Stein. Écoutons celle-ci :

Toutes les douleurs, toutes les souffrances qui viennent de l'extérieur ne sont rien en comparaison de la sombre nuit de l'âme, quand la lumière divine ne brille plus, quand la voix du Seigneur ne parle plus. Dieu est là, mais Il est caché et Il se tait. Ce sont toujours les secrets de Dieu et ils ne se laissent jamais pénétrer complètement⁹.

Ce cri de l'âme croyante affrontée dans la douleur du cœur au mystère de Dieu est-il sans consonance avec cette autre parole prononcée par Élie Wiesel à propos de la Shoah : « J'ai utilisé l'expression 'la nuit' en pensant transmettre ainsi quelque chose, une parcelle de cette obscurité totale qui, d'un seul coup, avait noyé l'âme, l'imagination et l'espoir, tout le passé et tout l'avenir¹⁰. » N'est-ce pas dans la nuit que se croisent le trépas des morts, les questions des vivants qui s'interrogent sans comprendre et la vocation des mystiques qui cherchent Dieu ? L'épreuve de la nuit, silencieuse, sait recevoir celle de la contradiction fondamentale qui demeure entre le juif et le chrétien. C'est dans la nuit et son silence que l'interrogation juive sur la Shoah peut demeurer une question ouverte, toujours brûlante : elle appelle une réponse qui ne se donne pas encore. Et l'espérance chrétienne discerne, en son assurance même, le devoir de ne pas escamoter la souffrance, la souffrance de l'autre, la plus incompréhensible. Dans l'évocation de cette nuit, nous avons à entendre et à accueillir cette parole juive mise par Élie Wiesel dans la bouche des patriarches, témoins douloureux de la Shoah : « Béni sois-tu, Israël, pour ta foi en Dieu malgré Dieu. Béni sois-tu, Israël, pour ta foi en l'homme en dépit de l'homme. Béni sois-tu, Israël, pour ta foi en Israël malgré les hommes et malgré Dieu¹¹. »

Les Sœurs du Carmel sont, plus que quiconque, préparées à cette épreuve. Dans l'union au Sauveur, elles trouvent la source du respect et de la compassion (au sens mystique et chrétien du terme). Elles sont appelées à manifester la présence du Salut de Dieu de façon encore plus effacée par la mise à distance de leur couvent, de son église et de sa croix. Elles sont invitées à vivre ce dépassement et cette douleur dans la paix et la foi. Leur mise à l'écart n'est

9. É. STEIN, *Mystère de Noël*, 1930, cité dans J.H. NOTA, *Sœur Bénédicte de la Croix. Édith Stein*, Exposé à l'Institut catholique pour l'Éducation, Bonn, 1967.

10. J. EYSENBERG & E. WIESEL, *Job ou Dieu dans la tempête*, Paris, Fayard/Verdier, 1986, p. 30 s.

11. E. WIESEL, *Un juif aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1977 : « Ani Maamin, un chant perdu et retrouvé », p. 247.

pas reniement de la croix du Christ; elle est le signe de la compréhension et de l'accueil de la souffrance juive.

Cette attitude spirituelle trouve son expression dans la liturgie chrétienne du samedi saint.

Le sens du samedi saint

La prière du samedi saint est discrète et cachée. Mais elle est de deuil et de vigilance. Après Auschwitz, n'est-il pas temps de recueillir les morts dans le tombeau de la mémoire? Ne convient-il pas à Marie de s'éloigner de la distance d'un sabbat pour persévérer dans la prière? ...Peu de disciples suivent Jésus jusqu'à la croix; c'est ce que l'Évangile nous rapporte. Marie, Jean et quelques femmes l'ont accompagné jusque dans le silence du tombeau. La contemplation de l'Église n'aura jamais fini de rejoindre son Seigneur dans ce silence, cet effacement et cette discrétion. La contemplation chrétienne a pour mission de reconnaître, en cette absence de vue et ce silence de Dieu, l'heure sacrée du samedi saint; ce n'est pas renier la croix du Christ que d'accompagner la Vierge... jusqu'à son retirement à l'écart du calvaire dans la demeure de ses larmes¹².

Toujours plus conscients de l'immense souffrance du peuple juif, du caractère unique de l'événement qu'il a vécu, nous accepterons de n'imposer aucun signe, aucun geste qui ne respecte par son insondable douleur. Nous renoncerons à toute apparence d'accaparement «pour ne pas consentir à ce que la passion d'Auschwitz soit, même en noble pensée, arrachée au mystère d'Israël», selon l'expression du Grand Rabbin Gutman dans son discours au Pape Jean-Paul II, à Strasbourg. Nous accepterons de ne pas exposer le signe de la croix dans le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Conclusion

Nous le voyons, ce débat autour du Carmel touche, de manière profonde, le dialogue entre juifs et chrétiens. Il concerne le mystère de la souffrance, du mal, de la mort. Il nous met à l'épreuve. Le fruit de ce dialogue comme de toute rencontre, ne se recueille pas d'une conclusion logique; il est une grâce à recevoir de Dieu quand il manifesterà le bien caché dans nos contradictions. Réconciliation promise, annoncée, entrevue par les prophètes et, par certains, mystiquement perçue. Mais au temps présent s'impose la patience de l'histoire; celle-ci ne résout pas ses contradictions par la négation

de la demande d'autrui; elle ne tolère pas l'appropriation réductrice de la mort d'autrui et de sa foi.

Un tel cheminement spirituel est-il possible? Permettra-t-il, au peuple polonais et à tous les chrétiens, de comprendre et d'accepter ce que les juifs croient devoir nous demander en justice? Nous n'avons pas qualité pour répondre au nom d'autrui. Nous espérons avoir montré qu'en respectant la mémoire juive de la Shoah nous sommes fidèles à notre mémoire catholique. La distance entre l'ancienne implantation et le nouveau Carmel ne rendra pas impossible la prière chrétienne pour les morts; elle en manifestera, au contraire, l'amplitude et la profondeur. Personne ne doute que cet acte de justice et de générosité apporte une contribution historique et décisive au dialogue judéo-chrétien et à la pertinence du témoignage biblique: Dieu aime en vérité tous les hommes.

F-75004 Paris

Jean DUJARDIN

2bis, Quai des Célestins

Sommaire. — Quelle est la portée du débat instauré entre les communautés juives et l'Église catholique après l'installation d'un Carmel à Auschwitz? Partant d'une analyse de la situation historique de la Pologne durant la guerre, l'article montre les problèmes rencontrés par l'Église du fait de cette installation. Il souligne l'urgence d'une conversion plus totale de la conscience chrétienne à l'égard de la Shoah. Il propose un parcours spirituel pour parvenir à un dialogue plus vrai entre juifs et chrétiens dans le respect de l'identité de chacun.